



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre le tabagisme

Question au Gouvernement n° 51

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Touraine, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Louis Touraine. Madame la ministre des solidarités et de la santé, le Président de la République et vous-même avez fait de la prévention en matière de santé une priorité. Cela est juste et bon, d'autant plus que, si notre pays dispose d'un système de santé curatif remarquable, son système préventif, lui, laisse à désirer et place même la France à un rang médiocre au niveau européen.

La première cause de mortalité évitable dans notre pays, vous le savez bien, est liée au tabagisme. Celui-ci tue chaque année 90 000 Français, selon les chiffres présentés dans les travaux les plus récents, lesquels prennent en compte de nouvelles pathologies liées au tabac, en plus de celles connues depuis déjà plusieurs années.

C'est donc un fléau majeur qu'il nous faut combattre. Des mesures ont été prises ; vous en prévoyez d'autres. L'augmentation du prix du tabac, en particulier, s'est toujours avérée dissuasive, notamment chez les jeunes, pour peu, bien entendu, qu'elle soit accompagnée de mesures de lutte contre la contrebande. Cette mesure permettra donc de réduire quelque peu le tabagisme chez les jeunes.

Mais, pour lutter contre ce phénomène, pouvez-vous aussi vous assurer que l'interdiction de vente de tabac aux mineurs soit mieux appliquée ? Vous le savez, dans certains pays européens, la présentation de la carte d'identité est obligatoire, afin que jamais du tabac ne puisse être vendu à des mineurs de moins de dix-huit ans. Une mesure de cette nature, en France, permettrait aussi de réduire le tabagisme.

Enfin, notre pays détient le triste record européen s'agissant du pourcentage de femmes enceintes qui fument. Pouvez-vous, madame la ministre, prévoir des consultations de tabacologie pour les femmes enceintes, afin de diminuer le tabagisme parmi elles et de les aider à se sevrer, dans leur intérêt et surtout dans celui de l'enfant à naître ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer sur le sujet, monsieur Touraine. Vous le savez, le tabac représente actuellement un crash d'avion par jour : plus de 200 morts. Un quart de million d'adolescents se mettent à fumer chaque année. Notre pays détient le record mondial absolu du tabagisme chez les femmes âgées de vingt à quarante ans, puisque plus de 35 % d'entre elles sont fumeuses.

Il est donc absolument nécessaire de lutter contre le tabagisme et, pour ce faire, d'utiliser tous les leviers à notre

disposition. Le programme national de réduction du tabagisme a d'ores et déjà prévu un certain nombre de mesures, que je compte non seulement poursuivre mais aussi amplifier.

Je pense évidemment aux actions en faveur des enfants, notamment à l'éducation à la santé dans les écoles ; Jean-Michel Blanquer et moi y travaillons.

D'autre part, vous avez raison : l'interdiction de vente aux moins de dix-huit ans n'est pas appliquée. Les possibilités de contrôle des buralistes ont été élargies ; j'entends que cela soit appliqué.

Pour ce qui concerne les femmes enceintes, le programme national de réduction du tabagisme a permis un triplement du forfait de remboursement des moyens de sevrage tabagique, le portant à 150 euros par mois, pour les femmes enceintes, les personnes en ALD – affection de longue durée – et tous les jeunes jusqu'à trente ans. C'est une mesure que j'avais obtenue lorsque j'occupais des responsabilités à l'Institut national du cancer.

Nous poursuivrons bien entendu en ce sens tout en renforçant la lutte contre la contrebande, de façon que les buralistes frontaliers ne soient pas pénalisés.

M. Jean-Luc Reitzer. Effectivement, c'est très important ! Il faut une harmonisation européenne en ce domaine !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Vous l'avez dit, la hausse du prix du paquet de cigarettes – pour le porter à 10 euros – est la meilleure mesure pour empêcher les jeunes d'entrer dans le tabagisme, pour peu, justement, que cette hausse soit brutale et importante : toutes les études scientifiques le montrent. Sur ce point, vous pouvez compter sur ma totale détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Un député du groupe LR . Nul !

M. le président. Je vous informe que la séance ne sera pas suspendue à la fin des questions au Gouvernement car je prononcerai immédiatement l'éloge funèbre de notre ancienne collègue Corinne Erhel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Touraine](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 51

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 juillet 2017](#)